

QUI SUBVENTIONNE LES ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS PAR LE SAT?

À la suite d'une évaluation des besoins de l'utilisateur, les thérapeutes traitants acheminent leurs recommandations à l'un des organismes payeurs suivants :

- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST)
- Travail Québec
- Assureur privé

Les coûts de la plupart des équipements sont défrayés par ces organismes payeurs, en fonction de leurs critères d'admissibilité.

Service de dépannage d'urgence

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

- **Châteauguay**
Sans frais : 1 866 301-3171 p.265
- **Saint-Hubert**
Sans frais : 1 877 462-8638 p. 2610
- **Saint-Hyacinthe**
Sans frais : 1 866 774-4104 p.637

Du lundi au vendredi de 16 h à 21 h, et les samedis et dimanche de 9 h à 21 h

Sans frais : 1 877 462-8638, poste 2888

OÙ EST SITUÉ LE SAT?

Des équipes sont disponibles aux trois points de service suivants du CMR :

Châteauguay

250, chemin du Christ-Roi QC J6J 4G7
Téléphone : 450 692-3171
Sans frais : 1 866 301-3171
Télécopieur : 450 692-9754
Entretien/réparation : poste 265

Saint-Hubert

5300, chemin de Chambly QC J3Y 3N7
Téléphone : 450 462-8638
Sans frais : 1 877 462-8638
Télécopieur : 450 462-8640
Entretien/réparation : poste 2610

Saint-Hyacinthe

730, rue Saint-Pierre Est QC J2T 1N2
Téléphone : 450 774-3263
Sans frais : 1 866 774-4104
Télécopieur : 450 774-6310
Entretien/réparation : poste 637

Des intervenants se déplacent dans certains points de service du CMR et dans plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux en Montérégie, lorsque le volume de demandes est suffisant.

AIDES TECHNIQUES



QU'EST-CE QUE LE SERVICE DES AIDES TECHNIQUES?

En fonction d'une entente exclusive avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), le Service des aides techniques (SAT) du Centre montréalais de réadaptation (CMR) est responsable de l'attribution d'aides techniques liées à la posture et à la mobilité pour le territoire de la Montérégie.

L'équipe du SAT est composée de médecins prescripteurs (physiatres et omnipraticiens), d'ergothérapeutes, de techniciens en orthèse, de techniciens en posture, de mécaniciens et de personnel de soutien.

QUELLE EST LA CLIENTÈLE ADMISSIBLE?

Le SAT s'adresse à des personnes de tout âge ayant des incapacités fonctionnelles nécessitant des aides techniques liées à la mobilité ou à la posture.

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS?

Le SAT offre des services de :

- Évaluation, conception, fabrication de différentes aides techniques
- Attribution d'aides techniques
- Ajustement et réparation des aides attribuées
- Dépannage d'urgence

Notez que le SAT n'offre pas les services de transport/remorquage ni d'entretien/réparation à domicile.

QUELLES SONT LES AIDES TECHNIQUES DISPONIBLES?

- Pour la mobilité : fauteuil manuel pliant, cadre rigide, fauteuil motorisé, base roulante, poussette spécialisée et planche à station debout
- Pour la posture : dossier et coussin de siège spécial, positionnement, bascule motorisée, etc.
- Pour la marche : marchette régulière, marchette spécialisée, canne quadripode, canne simple (avec orthèse aux membres inférieurs) et béquilles
- Orthèses : membres supérieurs, membres inférieurs, corsets et chaussures orthopédiques

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SERVICES AU SAT?

Pour effectuer une demande d'évaluation, vous devez fournir le formulaire de référence au Service des aides techniques ainsi qu'une prescription médicale. La prescription doit être émise par un spécialiste reconnu par la RAMQ (orthopédiste, physiatre, rhumatologue, neurochirurgien, gériatre ou neurologue).

S'il n'est pas suivi par l'un de ces spécialistes, l'utilisateur peut aussi fournir une demande de consultation en physiatrie.

L'ensemble des documents doit être acheminé au point de service du SAT de votre région (Châteauguay, Saint-Hubert ou Saint-Hyacinthe).

Pour plus de détails, consultez le site Internet du CMR au : www.cmrmonteregie.ca.

